

<https://hangenbieten.fr/information-importante-facturation-reom/>

~~Suite à l'envoi des factures de la REOM du 2<sup>ème</sup> semestre 2021, des factures ont été émises en double pour 500 redevables sur les 5 communes du SIVU LES CHATEAUX.~~

~~L'Eurométropole de Strasbourg souhaite vous rassurer sur le fait que seule l'une des deux sera prélevée.~~

~~Les factures comportant le n° 2022 – 007 – XXXX ne sont pas correctes et ne seront donc pas prélevées.~~

<https://hangenbieten.fr/services/collecte-des-dechets/>

## Calendrier de collecte ~~2021~~ 2022



Rappel – Consignes de tri (attention les consignes de tri change au 1<sup>er</sup> janvier 2023 avec l'extension des consignes de tri, je vous joins le nouveau document)



**Que ne doit-on pas jeter dans les poubelles ?**

Les médicaments, seringues, déchets toxiques (produits de bricolage, mercure, bouteille de

gaz...), batteries et huiles de vidange, les objets encombrants, gravats, les déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E), lampes, piles et accumulateurs, les vêtements et accessoires, cartouches d'imprimante, déchets verts... Des systèmes de collecte spécifiques existent pour ces catégories de produits.

## Comment remplacer sa poubelle cassée ?

~~Nous vous rappelons que l'achat et le remplacement des poubelles sont à la charge du propriétaire.~~ Pour remplacer les poubelles, merci de le signaler en mairie ou de contacter le service collecte et valorisation des déchets de l'Eurométropole de Strasbourg. Les changements de bacs cassés, de taille de bacs ou les premiers équipements sont gratuits sur les 3 flux.

## Les encombrants

**REEMPLOI** : donnez une seconde vie à vos déchets

**Pour vos appareils électroménagers :**  
vous pouvez les déposer chez ENVIE  
infos au 03 88 10 04 30

**Pour vos meubles et objets divers encore en état :**  
Emmaüs Montagne-Verte au 03 88 30 48 05  
Emmaüs Mundolsheim au 03 88 18 15 61

**DÉCHÈTERIES FIXES**

Strasbourg Robertsau - rue de Lübeck  
Strasbourg Koenigshoffen - rue de l'Abbé Lemire  
Strasbourg Wacken - rue de l'Église Rouge  
Strasbourg Meinau - rue de la Fédération  
Ostwald « la Vigie » - rue Théodore Monod

**7J/7**  
**de 8h à 19h**  
**en non stop!**  
(sauf le dimanche de 8h à 12h)

Déchèterie La Wantzenau - rue Georges Cuvier  
**le lundi, mercredi et samedi uniquement**  
**de 8h à 19h**  
**en non stop!**

Déchèterie de Breuschwickersheim  
(accès réservé aux communes de Achenheim, Breuschwickersheim, Hangenbieten, Kolsheim, Osthoffen)  
**le mercredi et samedi uniquement**  
**de 8h30 à 12h**  
**et de 13h30 à 17h**

Toutes les déchèteries sont fermées les: 1<sup>er</sup> janvier, dimanche de Pâques, 1<sup>er</sup> mai, dimanche de Pentecôte, 1<sup>er</sup> novembre et 25 décembre. Les autres jours fériés ouverture de 8h à 12h. (8h30 à 12h à Breuschwickersheim.)

**DÉCHÈTERIES MOBILES**

L'Eurométropole de Strasbourg met en place un réseau de déchèteries mobiles pour les communes suivantes : Blaesheim, Eckbolsheim, Eckwersheim, Entzheim, Eschau, Fegersheim, Geispolsheim, Holtzheim, Lampertheim, Lipsheim, Mittelhausbergen, Mundolsheim, Niederhausbergen, Oberschaeffolsheim, Oberhausbergen, Plobsheim, Reichstett, Souffelweyersheim, Vendenheim, Wolfisheim.

Ces communes bénéficient d'un passage de la déchèterie mobile une fois par mois. Une déchèterie spéciale végétaux est mise en place d'avril à novembre.

Retrouvez le calendrier des déchèteries mobiles et spéciales végétaux sur [www.strasbourg.eu](http://www.strasbourg.eu)

**COLLECTE SUR APPEL**

**Quand faire appel à ce service ?**  
Ce service est destiné à la collecte occasionnelle des déchets ménagers très lourds ou très volumineux, ceux que vous ne pouvez manipuler seul ou qui ne rentrent pas dans le coffre de votre voiture.

**Comment prendre rendez-vous ?**

**1) Vous faites votre demande par téléphone**  
pour planifier la date d'enlèvement avec notre service.

Si vous résidez à **Bischheim, Hoenheim, Illkirch-Graffenstaden, Lingolsheim, Ostwald, Schiltigheim, Strasbourg**  
appelez le : **03 68 98 78 21**  
du lundi au vendredi - de 5h à 12h

Si vous résidez sur les autres communes de l'Eurométropole de Strasbourg  
appelez le : **03 68 98 51 89**  
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

**2) Lors de votre appel :**

- L'opérateur valide avec vous la liste des objets qui seront collectés,
- Dans la majorité des cas, l'opérateur vous indique immédiatement le jour du rendez-vous à votre domicile,
- À défaut, il vous rappelle dans les meilleurs délais pour convenir ensemble d'un rendez-vous.

**3) Le jour du rendez-vous :**

- Votre présence n'est pas obligatoire mais néanmoins souhaitée
- Vous déposez vos déchets encombrants devant votre domicile à partir de 6h de manière à ne pas gêner la circulation
- Pour des raisons d'organisation, seuls les déchets encombrants validés lors de l'appel seront enlevés.





## Déchetterie de Breuschwickersheim

### Horaires d'ouverture :

Mercredi et samedi

de 8 H30 à 12 H

de 13H30 à 17 H

### Déchets acceptés :

Déchets verts, gravats, verre, huiles usagées de vidange et ménagères, piles, batteries, plastiques, vêtements, objets encombrants, bois, métaux, papiers, cartons, électroménager, bois, capsules Nespresso, ampoules, appareils électriques hors d'usage, radiographies, bouteilles de gaz.

### Déchets interdits :

Ordures ménagères, déchets d'amiante, pneus, déchets issus d'abattoirs, déchets d'activité de soins (seringues, compresses), médicaments périmés.



VERRES



BOUTEILLES PLASTIQUES



RÉFRIGÉRATEURS  
CONGÉLATEURS



PETITS APPAREILS  
MÉNAGERS



MÉTAUX



PILES  
ET ACCUMULATEURS



GRANDS  
ÉLECTROMÉNAGERS



ÉCRANS



DÉCHETS VERTS



TOUT-VENANT



PAPIERS / CARTONS



GRAVATS / INERTES



HUILES DE VIDANGE



HUILES DE

**ATTENTION** : limite expresse de 1 m3 par foyer et par semaine de déchets.

## Carte pour la déchetterie



L'accès à la déchetterie se fait à l'aide d'un badge strictement personnel. ~~Il autorise l'entrée 52 fois par an à la déchetterie. Dépassé ce seuil, la barrière restera fermée et l'abonné est invité à prendre contact avec les services de l'Eurométropole au 03 68 98 51 90~~

Un seul badge a été attribué par foyer. Il possède un numéro unique et engage la responsabilité de son détenteur. La cession, le prêt ou le don du badge sont interdits. En cas de perte ou de vol, son détenteur doit le signaler rapidement. Son renouvellement sera alors payant. L'utilisateur est tenu d'informer la collectivité dès son déménagement pour permettre la modification du bénéficiaire. Si vous n'avez pas encore reçu votre badge, merci de prendre contact avec le service info déchets de l'Eurométropole au 03.68.98.51.90

Le formulaire de demande de badge d'accès est téléchargeable sur le site de l'Eurométropole de Strasbourg :

<https://www.strasbourg.eu/documents/976405/1084550/demande-carte-dechetterie.pdf/6e1e4eb4-23b8-17fa-b5c3-569e6d9e514f>  
Hauteur limitée à 2,10 m les samedis

Une limitation de hauteur est instaurée par la mise en place d'un portique à 2,10 m uniquement les samedis. Les professionnels peuvent s'y rendre avec un véhicule normal.

## Que faire avec l'amiante ?

Contactez LINGENHELD ENVIRONNEMENT à WOLFISHEIM au 03.88.77.04.72. qui est habilité à recevoir des plaques d'amiante ciment sur son centre de recyclage et de valorisation d'Oberschaeffolsheim. Cette prestation est payante.

~~Redevances d'ordures ménagères : signalez votre arrivée et/ou départ~~

~~La redevance d'enlèvement des ordures ménagères concerne toutes les propriétés et dépendances. Le propriétaire est redevable d'une redevance annuelle d'un montant de 278~~

euros pour une occupation de deux personnes et plus, de 168 euros pour un tarif « personne seule » et 540 euros pour les entreprises (tarif 2015). **Les propriétaires et entreprises sont tenus d'informer l'Eurométropole de Strasbourg des arrivées, de tous changements de locataires et des départs.** Cette somme est à payer semestriellement à réception de la facture. Ainsi, une personne possédant trois logements sera assujettie à trois taxes. Tout semestre entamé est dû. Ainsi un départ en cours de période, ne permet pas l'exonération de la redevance ni sa proratisation.

## **-à partir du 1er janvier 2023 : Passage à la Taxe d'Enlèvement des Ordures**

### **Ménagères (TEOM) couplée à la Redevance spéciale (RS).**

La réglementation impose d'harmoniser le mode de financement du service public de collecte et valorisation des déchets à l'échelle du territoire. C'est pourquoi l'Eurométropole de Strasbourg a choisi de généraliser la TEOM et la RS et de supprimer la REOM à compter du 1er janvier 2023.

La collecte des déchets ne change pas, les 3 flux sont maintenus en bacs : les ordures ménagères restent collectées toutes les semaines, la collecte sélective tous les 15 jours et le verre une fois par mois.

**Lien :** <https://www.strasbourg.eu/collecte-des-dechets>